

**Carole GLORIEUX,**  
Université libre de Bruxelles

## **La communication scientifique aux pairs : un oral saturé d'écrits**

Article reçu le 15.01.2018 / Modifié le 27.03.2018 / Accepté le 05.05.2018

### **Résumé**

La communication orale en français lors de colloques est un genre de discours scientifique encore insuffisamment exploré aujourd'hui, tant dans le champ des littératies universitaires que dans celui des littératies professionnelles. Cet article tente tout d'abord de définir ce genre discursif et d'en fournir certaines des caractéristiques saillantes, en regard de l'article scientifique et du cours magistral. Il présente ensuite le premier stade d'une recherche-action qui soulève une interrogation didactique : comment former les doctorants à la communication orale aux pairs ? À long terme, je veux montrer que c'est notamment le rôle prégnant de l'écrit dans ce genre discursif de l'oral qui constitue à la fois une difficulté pour les apprenants et une clé pour le formateur.

**Mots-clés :** Communication scientifique, articulations oral/écrit, littératie, didactique, genre de discours.

### **Abstract**

Oral presentation in french at colloquia is a genre of scientific discourse that is still insufficiently explored today, both in the field of academic and professional literacies. This article first attempts to define this discursive genre and to provide some of its salient features, in comparison with the scientific article and the lecture course. It then presents the first stage of an action-research project that raises a didactic question: how to train doctoral students in oral communication to peers ? In the long term, we want to show that it is particularly the significant role of writing in this discursive genre of speaking that constitutes both a difficulty for learners and a key for the teacher.

**Keywords :** conference présentation, oral/written articulations, literacy, didactics, genre.

### **Pour citer cet article :**

GLORIEUX, C. (2018). La communication scientifique aux pairs : un oral saturé d'écrits. *Action Didactique*, 1, 111-129. <http://univ-bejaia.dz/pdf/ad1/Glorieux.pdf>

### **Pour citer le numéro :**

Amokrane, S. et Cortier, C. (dir.). (2018). Oral et oralité: perspectives didactiques, anthropologiques ou littéraires [numéro thématique]. *Action Didactique*, 1. <http://univ-bejaia.dz/ad1>

## Introduction

L'anglais s'est imposé dans le monde scientifique comme *lingua franca*. Cependant, dans les pays francophones et dans certaines parties du globe - le français étant une langue mondiale, bien que moins étendue que l'anglais - (Fløttum, 2009, p. 58), les chercheurs s'expriment encore en français, notamment dans les champs de recherche relevant des disciplines dites de « Sciences humaines ».

Dès lors, je me focalise ici sur la communication orale *en français* lors de colloques, un genre de discours encore incomplètement cerné à ce jour, dans une perspective didactique : l'optique envisagée est celle de la formation de doctorants.

Dans un premier temps, je définis et caractérise ce genre discursif, en regard de deux autres genres de discours scientifiques proches et davantage décrits par les didacticiens : l'article scientifique et le cours magistral. Loin des généralisations hâtives, il s'agit de cerner certains des aspects les plus communément partagés par ces genres. Je montrerai que la communication orale scientifique est un genre de discours scientifique à part entière mais aussi un genre de discours des professions. Elle peut également être envisagée en tant que forme brève - point qui est succinctement examiné dans cette contribution. Enfin, et cela constitue ma focale, elle s'avère être un oral saturé d'écrits.

Cette mise au point théorique me permet, dans un second temps, de présenter le stade initial d'une recherche-action. Pour ce faire, je reviens sur la genèse d'une enquête par questionnaire adressée à des chercheurs novices.

Cet article est sous-tendu par la thèse suivante : c'est notamment le rôle central de l'écrit dans la communication orale scientifique qui constitue à la fois une difficulté pour les apprentis chercheurs et une clé pour le formateur.

Dans la suite de ma recherche, je confronterai la définition et la caractérisation de la communication orale scientifique ébauchées ici à un premier corpus constitué des réponses de doctorants à l'enquête par questionnaire, ainsi qu'à un deuxième corpus, composé de communications orales enregistrées lors d'un colloque et des supports qui les entourent.

### 1. Objet et champs de recherche

Cette recherche porte donc sur un genre de discours universitaire particulier : la communication orale aux pairs lors de colloques en français ; par conséquent (voir *supra* : Introduction), elle vise les communications qui s'inscrivent dans des champs de recherche relevant des disciplines qui

ressortissent aux « Sciences humaines ». Elle envisage la situation de communication où le locuteur est unique.

La revue de la littérature montre que la communication orale scientifique en français est un genre de discours de recherche encore insuffisamment exploré aujourd'hui dans deux champs scientifiques toujours en construction : le champ de littératies universitaires et celui des littératies professionnelles<sup>1</sup>.

Le premier champ porte sur l'apprentissage et la maîtrise des discours universitaires. Delcambre et Lahanier-Reuter précisent qu'il « se donne comme objectif de théoriser ce qui fait la spécialité ou la transversalité des pratiques d'écriture à l'université, dans les différents espaces qui constituent cette institution » (2010, p. 28). Il décrit et théorise les genres de discours universitaires, pour autant qu'ils impliquent un rapport au savoir, et les pratiques de l'écrit dans l'enseignement supérieur.

Le champ des littératies professionnelles, quant à lui, traite de l'acculturation et de la maîtrise, par les acteurs du monde professionnel, des « discours des professions » (Maingueneau, 2009, p. 118). Les genres des discours des professions peuvent se définir comme l'ensemble des genres en usage dans le monde professionnel.

On verra ci-après que la communication orale scientifique relève des genres de discours universitaires et aussi des genres de discours des professions car il s'agit, pour les doctorants, de s'acculturer au monde des chercheurs professionnels. Par conséquent, et en raison de son objet, cette recherche s'inscrit à la lisière entre le champ des littératies universitaires et celui des littératies professionnelles.

## **2. Définition et caractérisation du genre**

Je défends l'idée que, dans une perspective didactique, il est nécessaire d'analyser la vectorisation de l'écrit à l'oral et de l'oral à l'écrit, mais aussi les relations et les interactions entre les deux modalités linguistiques. Plutôt que d'imposer un discours méthodologique dogmatique aux doctorants, je pense, à l'instar de Rinck, Fløttum et Poudat, qu'il est préférable de « décrire finement les caractéristiques des genres et la diversité des stratégies discursives, pour en faire prendre conscience aux apprenants et leur apprendre à les maîtriser » (2017, p. 121).

---

<sup>1</sup> Si Rowley-Jolivet consacre, en 1998, sa thèse de doctorat à la communication orale scientifique, elle concerne cependant la langue anglaise ; en outre, elle ne s'ancre pas dans ces champs, quasi inexistantes sous cette forme à l'époque.

Afin d'y parvenir, je tâche de mettre en avant les tendances communes du genre, les traits qui cèlent sa relative stabilité (voir notamment la définition de Delcambre proposée ci-après). J'envisage d'abord la communication orale scientifique en tant que genre de discours, puis (rapidement) en tant que forme brève, et enfin, particulièrement, en tant qu'oral saturé d'écrits. Pour faire émerger les caractéristiques saillantes de la communication scientifique orale, celle-ci est comparée avec deux autres genres de discours scientifiques.

## 2.1. Définition

La communication orale scientifique peut être classée parmi les *genres de discours*. En effet, elle correspond à la définition extensive qu'en a fournie Delcambre :

[l]es genres sont des produits culturels, propres à une société donnée, élaborés au cours de son histoire et relativement stabilisés. Ils régissent les discours des membres de cette société engagés dans les infinies situations de la vie sociale ; ils régissent aussi les actions des acteurs sociaux, non forcément verbales, telles qu'on peut les observer dans les pratiques professionnelles par exemple. [...] Cependant il faut remarquer que, si les genres déterminent les conditions d'usage des discours, les contextes et les modalités des actions, corrélativement ils sont définis, construits par les discours et les actions. C'est la raison pour laquelle on les considère comme "relativement stabilisés", on pourrait dire aussi qu'ils sont toujours en train d'évoluer. (Reuter, Cohen-Azria, Daunay, Delcambre et Lahanier-Reuter, 2013, p. 113)

Rinck, quant à elle, souligne qu'il existe des genres plus ou moins codifiés voire stéréotypés, alors que d'autres, parce qu'ils sont plus ouverts, laissent une part de créativité plus grande au locuteur (2006, p. 16) : l'article de recherche (voir *infra* : point 2.2.2.), par exemple, est un genre institutionnalisé, routinisé (p. 33).

Si l'article de recherche est un genre de discours universitaire routinisé, la communication orale scientifique peut-elle être considérée de même ? C'est un point qu'il faudra éclaircir. En tout cas, elle peut se définir comme un genre de discours *universitaire*, un genre de discours produit dans le cadre d'une institution universitaire par des (apprentis) chercheurs.

Parmi les discours universitaires, on peut isoler les discours scientifiques, auxquels appartient, résolument, la communication scientifique orale. Dans les discours scientifiques, se distinguent discours de recherche, discours de diffusion (d'un chercheur vers un public non spécialiste mais averti) et discours didactiques (de l'enseignant-chercheur vers ses étudiants) (Pollet, 2001, p. 30).

La communication orale scientifique relève des *discours de recherche*, lesquels correspondent à la production de différents genres de discours (oraux ou écrits) d'étudiants et de chercheurs qui ont pour but la production de savoir (Reuter, 1998, p. 11). Au sein de ces discours, on peut distinguer espace de la recherche scientifique et espace de l'initiation à la recherche ; trois catégories émergent (d'après Delcambre et Lahanier-Reuter, 2010, p. 24-25) : discours de recherche en formation (mémoire, thèse, soutenance de thèse, etc.), discours académiques au sens strict (travail et exposé d'étudiants autres que dans le cadre de la thèse ou du mémoire) et discours des chercheurs (communication scientifique orale, ouvrage et article scientifiques, projet et rapport de recherche, etc.).

On le voit, je classe la communication orale scientifique parmi les *discours des chercheurs* ; cependant, les communications orales scientifiques présentées par des *doctorants* peuvent être considérées comme des genres de discours de recherche en formation. Le statut de l'émetteur permet donc d'orienter la définition du genre.

Si cet émetteur est un expert, la communication orale scientifique est aussi un *genre de discours professionnel*, pour les chercheurs qui exercent cette activité en tant que métier. Il faut noter que, parmi les genres de discours professionnels, c'est l'*écrit* qui a beaucoup fait l'objet d'attentions<sup>2</sup>. Or, dans le cadre de cette recherche, on interroge un genre de discours *oral*, produit dans le cadre du monde professionnel : le monde scientifique, dont les acteurs sont *a priori* des chercheurs experts. Le fait que le doctorant soit novice dans un monde professionnel est donc un paramètre à prendre en compte quand on liste les difficultés qui peuvent se poser aux doctorants qui communiquent lors de colloques.

Ainsi, les communications effectuées par les chercheurs sont principalement diffusées de deux manières : articles scientifiques publiés dans les périodiques ou exposés lors de congrès et colloques (Desnoyers, 2009, p. 81). La communication orale scientifique appartient au genre de l'*exposé*, une pratique interactive majeure dans de nombreuses activités professionnelles. L'*exposé scientifique*, particulièrement, peut varier selon les situations : quand les membres d'une équipe scientifique se mettent au courant des avancées réciproques de leur travail ; quand ils interagissent dans des *workshops* avec d'autres équipes ; ou encore quand il s'agit d'exposer l'avancement de leurs recherches à la communauté scientifique, lors de colloques (Miecznikowski, Mondada, Müller et Pieth, 2001), situation qui nous occupe ici.

---

<sup>2</sup> À ce sujet, voir notamment les travaux du réseau pluridisciplinaire français *Langage et Travail*.

La communication orale scientifique est donc un genre de discours de recherche (en formation) et un genre de discours professionnel, un exposé scientifique qui présente des caractéristiques dont certaines seront développées ci-dessous.

## 2.2. Caractéristiques saillantes

M'inspirant de Rinck qui souligne que, grâce à une comparaison inter-générique, on peut déterminer certaines des caractéristiques des genres les uns par rapport aux autres (2006, p. 25), je place ici la communication orale scientifique en regard de deux autres genres de discours scientifiques : d'abord, le cours magistral, puis l'article scientifique. On verra ainsi quelles contraintes peuvent peser sur le genre. Partant, je m'interrogerai sur les articulations entre oral et écrit qui sont potentiellement à l'œuvre.

### 2.2.1. Comparaison avec le cours magistral

Le cours magistral est un genre discursif plus proche de la communication orale scientifique qu'on ne peut le penser. Ainsi, si le cours magistral est un genre de discours *académique* (Bouchard et Parpette, 2012) ou *didactique* (Pollet, 2001, p. 30), à la différence de la communication scientifique orale, par contre, tous deux appartiennent aux genres de discours (universitaires) scientifiques.

Deuxièmement, le cours magistral est davantage lié à l'écrit qu'il n'y paraît : l'écrit précède, soutient et suit l'oral - tout comme pour la communication scientifique orale (voir *infra* : point 2.2.3). Et, tout comme elle, le cours magistral repose sur des notes préalables plus ou moins rédigées. L'écrit est également le point d'arrivée du cours magistral, sous la forme d'une prise de notes par les étudiants. Pour faciliter celle-ci, l'écrit vient supporter l'oral avec des artefacts scripturaux. Si le plus ancien artefact scriptural est le traditionnel polycopié (en France) ou syllabus (en Belgique), plus récemment, la projection de transparents s'est diffusée et, plus actuellement encore, l'utilisation de *PowerPoint* s'est répandue. Cet artefact technologique a bouleversé la hiérarchie qui existe entre information orale et information écrite « complémentaire » : habituellement, l'inscrit constitue un appui ponctuel du discours, cependant, avec *PowerPoint*, cet inscrit est parfois considéré comme tellement important et fiable qu'il devient le centre d'un discours grapho-iconique que l'enseignant commente. Le cours magistral est donc de plus en plus mixte, oralographique et il est sous-tendu par les rapports noués entre discours oral et pratiques d'écriture et/ou d'inscription simultanées (Bouchard et Parpette, 2012). On verra ci-après que cette dimension oralographique caractérise aussi la communication orale

scientifique, ce qui soulève l'interrogation suivante : l'oral y est-il devenu marginal par rapport au PowerPoint ?

Troisièmement, Bouchard et Parpette soulignent que le cours magistral correspond à une performance pédagogique solitaire, comparable à la performance artistique d'un acteur car l'enseignant renforce une prestation publique en utilisant au mieux les possibilités offertes par la multi-modalité de la communication humaine : voix, gestes, mimiques, postures et déplacements (2012). La communication y est monologale parce qu'elle se déroule sans intervention directe d'autrui (le sujet parlant ne peut en principe être interrompu) et parce qu'elle est construite par un seul locuteur ; elle est aussi planifiée (en principe). La communication orale scientifique correspond elle aussi à une performance solitaire, non pas pédagogique mais experte ; elle revêt une forme verbale multimodale, monologale et planifiée.

### 2.2.2. Comparaison avec l'article scientifique

Jusqu'à quel point la communication orale scientifique emprunte-t-elle les codes de l'écrit scientifique ? Elle est comparée ci-dessous à l'article scientifique, l'écrit scientifique sans doute le plus routinisé (Rinck, 2010). La communication orale scientifique est envisagée en tant que genre qui précède (ou qui suit, éventuellement) l'article scientifique : je veux montrer que les deux genres sont très liés et que l'un nourrit l'autre et vice versa<sup>3</sup>.

Les deux genres sont dialogiques (on y intègre la voix d'autrui, dont celles d'auteurs scientifiques) ; ils sont soumis à une évaluation préalable par leurs pairs (un comité de lecture, même pour la communication orale scientifique qui implique l'envoi préalable d'une proposition - écrite - de communication) ; le lieu institutionnel de l'énonciation est scientifique (maison d'édition scientifique ou université) ; dans les deux cas, l'auteur est un (apprenti) chercheur.

En outre, les deux genres impliquent (notamment Boch, 2013 ; Glorieux, 2016, p. 94-96) : délimitation du champ de recherche et positionnement dans ce champ ; légitimation de l'objet de recherche ; objectivation ; argumentation ; problématisation ; discours référentiel et positionnement par rapport à ce discours ; discours épistémique.

Les moyens développés pour mettre en œuvre les caractéristiques qui précèdent varient parfois d'un genre à l'autre. Les deux genres présentent une organisation cohérente et cohésive, utilisent un vocabulaire de spécialité ; ils recourent à des concepts épistémologiques, théoriques,

---

<sup>3</sup> Sauf si l'article scientifique n'est ni suivi ni précédé par une communication scientifique orale et vice versa.

méthodologiques et à la définition ou l'explication de ceux-ci. S'agissant des modes de référencement, l'auteur de l'article adopte un référencement soit en note de bas de page, soit dans le texte (système « auteur-date »), alors que l'orateur cite auteurs et dates ou les transfère sur le PowerPoint, mais plutôt en système auteur-date. Ainsi, selon Rinck *et al.*, la comparaison entre écrit et oral montre des tendances liées aux caractéristiques de l'oral mais il s'agit d'un oral « travaillé dans l'écrit » : « on note d'importantes variations stylistiques propres au registre de chaque locuteur, par exemple dans l'usage de *je* ou *nous* ou dans la manière d'oraliser les références canoniques de l'écrit, en ne retenant que le nom d'auteur ou en oralisant l'ensemble de la balise "nom d'auteur + date" » (2017, p. 140).

Carter-Thomas et Rowley-Jolivet comparent la communication orale scientifique à l'article scientifique (en anglais) et isolent trois contraintes liées au genre de la communication orale scientifique : les contraintes cognitives du traitement de l'information par le locuteur et par les récepteurs ; le « rapport entre les interlocuteurs » ; la nécessité pour le locuteur d'intégrer deux canaux de communication et trois sémiotiques (2004). Je les présente ci-dessous mais nuance certains aspects *a priori*<sup>4</sup>, d'autant qu'ils concernent l'anglais et non le français.

Ainsi, selon Carter-Thomas et Rowley-Jolivet, des contraintes cognitives impliquent le développement de stratégies par le locuteur afin de faciliter le traitement de l'information par l'auditoire et influent sur la densité et le type d'information à transmettre. Si, dans l'article scientifique, l'auteur doit montrer une grande quantité de connaissances établies via, par exemple, des groupes nominaux complexes, cependant, lors de la communication orale, ces groupes nominaux sont difficiles à produire pour le locuteur et, surtout, à assimiler pour les auditeurs, affirment-elles. Par conséquent, les orateurs utilisent de préférence des énoncés courts avec des groupes thématiques simples et segmentent leur discours (par des pseudo-clivées, par des inversions, par des dislocations) (Carter-Thomas et Rowley-Jolivet, 2004).

Quant à ce que ces mêmes auteurs nomment « rapport entre les interlocuteurs » (l'auteur de l'article scientifique doit faire montre d'un grand souci d'objectivité mais l'orateur doit éviter d'être « impersonnel »), cela tient à mon sens au caractère polyphonique du discours scientifique : ainsi, elles insistent sur la dichotomie objectivité/subjectivité qu'elles mêlent à la question de l'effacement énonciatif<sup>5</sup>. Selon Rinck *et al.*, « [l]e sujet locuteur

<sup>4</sup> Pour rappel, les caractéristiques dégagées ici seront mises à l'épreuve face aux analyses des deux corpus qui doivent être constitués.

<sup>5</sup> Vion définit l'effacement énonciatif en tant que « stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en "gommant" non seulement les marques les plus manifestes de

affiche plus nettement sa présence avec le *je* alors que le *nous* a des affinités avec l'écrit. Au niveau de l'intersubjectivité, le couple *je-tu* est également rendu explicite (vous voyez, vous savez) » (2017, p. 140).

La dernière contrainte mise en avant par Carter-Thomas et Rowley-Jolivet concerne la nécessité d'intégrer deux canaux de communication (verbal et visuel) et trois sémiotiques : verbale, visuelle et mathématique (2004) - pour rappel, les chercheuses se penchent sur des disciplines relevant des Sciences dites exactes.

Pour conclure sur ce point, j'ajouterai que, *mutatis mutandis*, la communication orale scientifique et l'article sont deux formes brèves, avec des limites strictes à ne pas dépasser : nombre de minutes pour l'une, nombre de caractères pour l'autre. Néanmoins, et *a priori*, l'article contient davantage d'informations que la communication orale : pour aller plus loin sur ce point, dans la suite de ma recherche - à plus long terme -, j'envisage de comparer communications orales scientifiques et articles qui en ont découlé et j'observerai quels passages sont conservés, développés, revus et de quelle manière<sup>6</sup>.

### 2.2.3. Un oral saturé d'écrits : vectorisations et interactions

Il s'agit ici de dépasser la dichotomie oral/écrit ; je n'envisage pas non plus la relation de façon hiérarchique et je porte encore moins un jugement dépréciatif sur l'oral (pour aller plus loin, voir Delcambre, 2011). Il est vrai que la communication scientifique est un oral particulier : ni exotique (il n'est pas question de patois ou de dialecte), ni familier ou spontané. L'oral se pratique ici dans une situation formelle, socialement reconnue et culturellement légitime et présente des spécificités qui le rapprochent des genres de discours écrits (d'après Delcambre, 2011, p. 12).

Rinck *et al.* montrent en effet que les présentations orales lors de colloques s'appuient sur l'écrit : « même commentés, les schémas, les références ou les remerciements permettent de passer sous silence ce qui est rendu lisible par l'usage de supports » (2017, p. 140).

Pour ma part, en affirmant que la communication orale scientifique est un oral saturé d'écrits, je veux souligner que, dans le cas de ce genre de discours, l'écrit précède et suit l'oral (en principe) mais lui est généralement<sup>7</sup>

---

sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable » (2001, p. 334).

<sup>6</sup> Je m'inspirerai notamment des travaux de Jacques qui a comparé la structure (particulièrement IMRAD) des articles scientifiques à celle des « présentations de conférence » (2017).

<sup>7</sup> L'orateur peut en effet se passer de notes et/ou de support visuel.

aussi concomitant. Le rôle de l'écrit est donc majeur pour ce genre de discours oral : c'est la vectorisation de l'écrit vers l'oral mais aussi de l'oral vers l'écrit qui est interrogée ici en termes de ruptures et de continuité. L'écrit soutient, nourrit et construit l'oral puis, l'oral nourrit et construit l'écrit.

Pour aller plus avant, dans une perspective didactique, on peut s'interroger : « en quoi la régulation de l'oral par l'écrit et inversement constitue-t-elle une aide pour l'apprentissage ? En fait, l'un et l'autre, l'un avec l'autre sont les lieux où se construisent les savoirs et où se donne à voir le travail du langage », répond Cellier (2003).

Le schéma ci-dessous vise à montrer deux vectorisations : d'abord, le passage de l'écrit (*notes de recherche*) à l'oral (*communication orale scientifique*) puis, le passage de l'oral (*communication orale scientifique*) vers l'écrit (*article scientifique*). Ce schéma reproduit aussi les articulations entre oral et écrits, plus précisément entre la *communication orale scientifique* et les écrits qui lui sont éventuellement concomitants et lui servent de supports : le support visuel destiné à l'auditoire - ou du moins tout ce qui y relève de l'écrit (*PowerPoint*) - et les notes écrites de l'orateur réservées à lui seul (*aide-mémoire*).

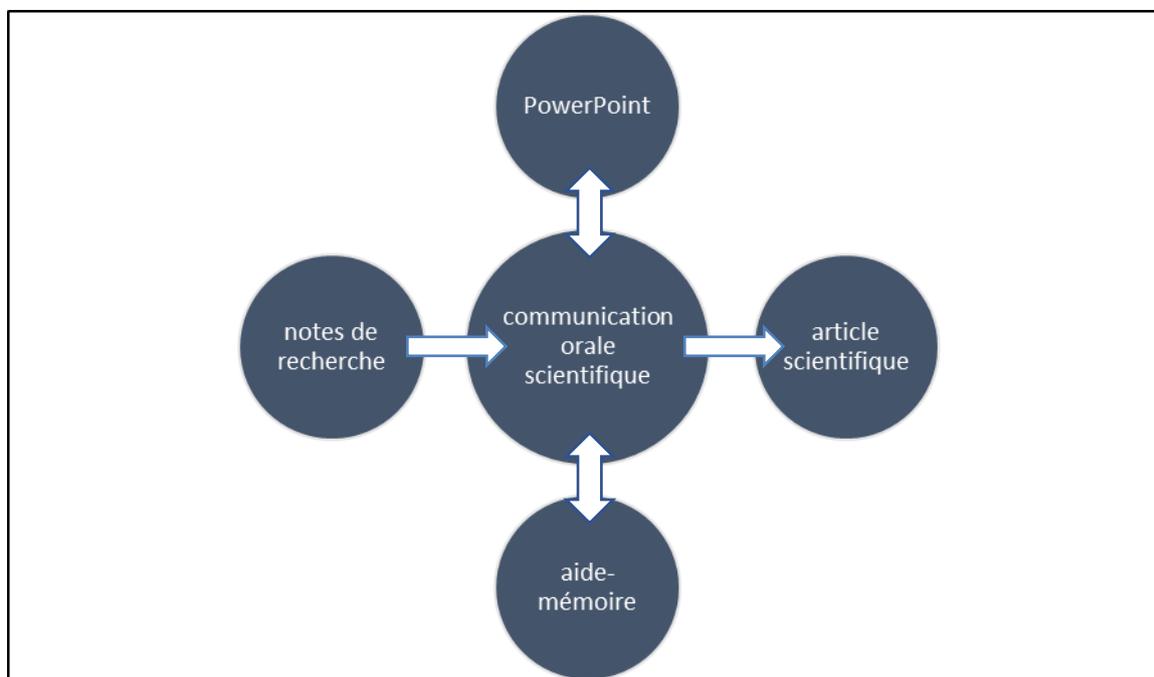


Figure 1 : la communication scientifique : un oral saturé d'écrits

Le point de départ de la communication orale scientifique est constitué des notes qui sont un écrit intermédiaire<sup>8</sup>, voire un texte préparatoire ou un genre discursif intermédiaire ; son point d'arrivée est - en principe, si la communication est publiée - un article scientifique, c'est-à-dire un écrit de recherche (en formation). On peut aussi considérer la communication orale scientifique en tant que genre de discours *intermédiaire*, puisqu'elle fonde l'article scientifique qui suivra mais elle est aussi un genre de discours à part entière, comme on l'a vu plus haut.

La communication orale scientifique n'est pas la simple oralisation de ce qui a été prévu avant elle ou pour l'appuyer (*notes de recherche, aide-mémoire* et diapositives du *PowerPoint*). Elle apparaît, au contraire, comme « un accomplissement situé par lequel de nouvelles pertinences, des évidences, des liens, des hiérarchies, des structures argumentatives imprévues et contingentes façonnent de nouveaux objets de discours et de savoir en les rapportant à une interaction spécifique avec le public » (Miecznikowski *et al.*, 2001). La communication orale scientifique, en tant qu'exposé scientifique, appartient à la science en train de se faire et elle y contribue de façon inédite.

Quant aux rapports noués entre discours oral et les pratiques d'écriture et/ou d'inscription simultanées (Bouchard et Parpette, 2012), ils relèvent de l'orolographisme (voir à ce sujet les travaux de Robert Bouchard) : oral et écrit sont imbriqués. La circulation est permanente entre l'oral et l'écrit. Or, l'analyse des relations et des interactions entre l'écrit et l'oral sont pertinentes à étudier d'un point de vue didactique (Delcambre, 2001, p. 13) et c'est ce sur quoi je me penche dans le cadre de cette recherche.

Je l'ai dit plus haut, le logiciel PowerPoint est largement utilisé dans l'enseignement, mais il l'est aussi dans les congrès scientifiques et autres colloques. À vouloir caractériser le genre du texte projeté sur PowerPoint, on s'aperçoit qu'il s'agit d'un genre décrié, malgré son succès : « *PowerPoint* a connu un succès fulgurant, au point de faire presque disparaître tous les programmes concurrents » (Desnoyers, 2009, p. 148). On ne peut par conséquent faire l'impasse sur ce support iconique, largement utilisé dans les colloques - ce que je vérifierai via les deux futurs corpus annoncés dans l'introduction.

Ainsi, le « point sur le PowerPoint » a notamment été opéré par Desnoyers (2009) et sa critique est virulente, à l'instar de nombreux autres chercheurs : PowerPoint « se veut un outil à tout faire » mais il est porteur de nombreux défauts potentiels : « images de textes surchargées, souvent exclusivement

---

<sup>8</sup> Les écrits intermédiaires sont des formes d'écrit transitoires qui visent à transcrire et à transmettre une information, mais aussi à aider à penser, à apprendre et à « se construire » : ils relèvent d'un discours en gestation, sous une forme embryonnaire et lacunaire (Bucheton et Chabanne, 2008, p. 60-62).

sous forme de listes à puces, lisibilité restreinte, graphiques illisibles, couleurs criardes, décoration fantaisiste, animations superflues, transitions insolites » (Desnoyers, 2009, p. 148). Il ajoute que l'expression « *Death by PowerPoint* », qui renvoie à l'ennui mortel que de nombreuses présentations PowerPoint suscitent, s'est dès lors répandue comme une traînée de poudre (*id.*). Cappeau renchérit : « Qui n'a pas succombé (au moins d'ennui) en entendant un orateur lire le texte projeté ? » (2017, p. 212). Il mentionne deux décalages : d'abord, celui entre l'auditeur et le locuteur, provoqué par la différence de vitesse entre lecture silencieuse et lecture à haute voix ; ensuite, le rapport entre noms et verbes : la diapositive du PowerPoint offre juste une liste de noms, alors que l'orateur produit des formulations avec des verbes<sup>9</sup> (p. 212-213).

Lefrancq et Maton, quant à eux, dénoncent la simplification excessive des informations pour faire adhérer les auditeurs à une seule idée maîtresse : le PowerPoint « favorise les raisonnements trompeurs, faussement rationnels et finalement dangereux, qui s'imposent à un auditoire passif » (2009, p. 49). Selon eux, la perte d'information provient notamment de l'abandon de nombreuses formes de nuance. Le principe clé de la présentation PowerPoint - avoir au plus « sept tirets et sept mots par tiret » par diapositive - renforce la nécessité de la brièveté « au détriment de la clarté et de la précision ». Ils révèlent que cette règle graphique est issue d'une contrainte de mémorisation - la mémoire à court terme ne peut retenir plus de sept mots dans l'ordre - ; cependant, elle est mal appliquée car elle suppose les termes sans relation logique entre eux... Or, ce n'est en principe pas le cas lors d'une présentation PowerPoint (Lefrancq et Maton, 2009, p. 50).

Au sujet des interactions entre PowerPoint et communication scientifique orale, Desnoyers souligne qu'il n'a pas trouvé trace d'une étude de l'impact de PowerPoint sur la communication scientifique, mais que son expérience lui permet de constater l'influence du logiciel sur ce genre de communication : le plus souvent, désormais, durant tout l'exposé, l'image est présente sans relâche sur l'écran, même si elle est inutile. En y intensifiant le rôle de l'image, PowerPoint a donc forcé l'évolution du genre (2009, p. 153).

Desnoyers nuance cependant : il est possible de faire un meilleur usage du logiciel en lui refusant un rôle dans la conception de son propos et en le confinant à son rôle de logiciel de mise en page-écran et de gestionnaire de projection (2009, p.153).

Tout cet éclairage concernant le PowerPoint sera à prendre en compte dans la didactisation du genre *communication scientifique orale*.

---

<sup>9</sup> Par exemple : « observation du produit » sur PowerPoint devient, à l'oral : « on a observé le produit : il semble que ... ».

Pour clôturer ce point, je définirai la communication orale scientifique comme un genre de discours de recherche (expert<sup>10</sup>), bref, multimodal, orolographique, monologal, dialogique et planifié.

### **3. Premier stade de la recherche-action**

La recherche-action dans laquelle s'ancre cette contribution a pour corollaire une formation destinée aux doctorants de l'Université libre de Bruxelles (ULB). Afin de constituer un premier corpus, une enquête par questionnaire, destinée aux futurs participants à cette formation, a été conçue.

#### **3.1. Contexte**

Cette recherche-action a donc pour contexte une formation organisée par le Centre de méthodologie universitaire et de didactique du français (CMU) en partenariat avec le Département Recherche de l'ULB, formation que je dispense. La première session a consisté en un séminaire-pilote, qui s'est déroulé en février et mars 2018 : il est pensé de façon interactive et vise à former les doctorants à la communication orale scientifique en français. Ce séminaire se penche particulièrement sur les articulations entre l'oral et l'écrit ainsi que sur le passage de l'un à l'autre (vectorisations) dans la communication d'une recherche aux pairs. Le séminaire s'appuie également sur des exercices pratiques, afin de déterminer quelles compétences langagières, discursives et communicationnelles développer.

Cette formation se déroule durant trois séances de trois heures et se compose d'un groupe de 12 personnes. Elle est destinée aux doctorants débutants des Facultés de l'ULB orientées vers les Sciences humaines : Lettres, Traduction et Communication, Philosophie et Sciences sociales, Sciences de l'éducation, Droit, *etc.*

#### **3.2. Une enquête par questionnaire : constitution du corpus**

L'enquête par questionnaire élaborée vise à cerner, d'une part, les représentations et/ou les pratiques des doctorants par rapport au genre et, d'autre part, les difficultés qu'il soulève pour ces apprentis chercheurs. Sera ainsi mis en évidence leur rapport à l'écrit mais surtout leur rapport à l'oral. L'analyse et l'étude de ces représentations, via les réponses fournies par des doctorants à un questionnaire, permettront une première approche de la manière dont ils ont intériorisé ou pas les codes liés aux discours scientifiques. En outre, les réponses à ce questionnaire seront comparées aux caractéristiques de la communication orale scientifique mises en avant ici.

---

<sup>10</sup> Est-ce redondant avec « de recherche » ?

Le questionnaire a été conçu et pensé en ligne, son contenu est reproduit intégralement en annexe. L'inscription au séminaire n'est validée que si le doctorant a d'abord répondu au questionnaire. L'enquête a été envoyée par courriel à cette première cohorte de doctorants le 18 janvier 2018 : les douze participants inscrits au séminaire-pilote ont répondu avant son début.

Ce questionnaire se compose de trois rubriques : la première annonce le thème du questionnaire aux doctorants, la deuxième récolte des renseignements personnels sur le doctorant et la troisième consiste en un questionnaire à choix multiples. Dix questions y sont posées et impliquent de cocher la ou les réponse(s) pertinente(s).

Ce questionnaire est sous-tendu par les interrogations suivantes : comment structurer l'exposé oral et le PowerPoint ? Quel fil conducteur y développer ? Quels liens établir entre l'exposé oral et le PowerPoint ? Comment éviter les redondances ? Le PowerPoint est-il un outil indispensable de communication ? Comment éviter qu'il soit rébarbatif ? Comment gérer le temps de la communication ? Comment envisager le passage d'un écrit scientifique à un exposé oral et vice versa ?

La question 1 vise à déterminer l'expérience du doctorant et son ressenti face à celle-ci. Les questions 2, 3 et 4 portent sur deux types d'écrits (genres de discours ?), dont on a vu qu'il était à mon sens opportun d'étudier les interactions avec la communication orale scientifique : l'aide-mémoire et le PowerPoint. Ces questions visent à distinguer les représentations des pratiques. La question 5 (a et b) concerne particulièrement les interactions entre la communication orale scientifique et le PowerPoint. La question 6 traite de compétences langagières au sens strict : elle porte sur des questions de registres de langue et de lexique. La question 7 envisage le passage de la communication orale à l'écrit scientifique (ou l'éventuelle vectorisation inverse). La question 8 a trait à une compétence discursive : comment délimiter l'exposé ? La question 9 récapitule les thèmes principaux du QCM et la question 10 propose au doctorant la possibilité d'être le pivot d'un exercice réflexif lors de la formation.

Les réponses des doctorants seront analysées lors du prochain stade de ma recherche.

## **Conclusion**

Une première définition de la communication orale scientifique a été élaborée : il s'agit d'un genre de discours de recherche (en formation), bref, multimodal, oralographique, monologal, dialogique et planifié. La communication orale scientifique apparaît comme un oral saturé d'écrits :

j'envisage deux vectorisations - d'abord le passage de l'écrit à l'oral puis le passage de l'oral vers l'écrit - mais aussi des articulations entre la communication orale scientifique et les écrits qui lui sont éventuellement concomitants et lui servent de supports.

Cette première définition et cette caractérisation servent de points de départ à ma réflexion sur la didactisation du genre *communication orale scientifique*; elles ont aussi permis de créer une enquête par questionnaire destinée aux doctorants afin de cerner les représentations et/ou les pratiques des doctorants par rapport à ce genre discursif et de mettre en évidence les difficultés qu'il engendre pour ces apprentis chercheurs.

Celles-ci seront, lors des prochaines étapes de la recherche, confrontées à deux corpus. Le premier corpus est composé des réponses formulées par des doctorants à l'enquête par questionnaire : il sera constitué par plusieurs cohortes. L'enquête a été remplie par une première cohorte en janvier 2018. Le second corpus comportera des communications orales enregistrées lors de colloques ainsi que les supports scripto-graphiques (aide-mémoire et *PowerPoint*) qui les accompagnent. Pour aller plus loin encore, j'aimerais comparer des communications orales scientifiques avec les articles qui en ont résulté afin d'examiner les passages qui ont été maintenus, développés ou encore repensés.

### Références bibliographiques

- Boch, F. (2013). Former des doctorants à l'écriture de la thèse en exploitant les études descriptives de l'écrit scientifique. *Linguagem em (Dis)curso*, 13/3, 543-548. Récupéré de : <http://www.scielo.br/pdf/ld/v13n3/05.pdf>
- Bouchard R. et Parpette C. (2012). Littéracie universitaire et orolographisme : le cours magistral, entre écrit et oral. *Pratiques*, 153-154, 195-201. URL : <http://pratiques.revues.org/1987> ; DOI : 10.4000/pratiques.1987
- Bucheton, D. et Chabanne, J.-C. (2008). Les "écrits intermédiaires" pour penser, apprendre et se construire. *Québec français*, 149, 60-62. Récupéré de : <http://www.erudit.org/culture/qf1076656/qf1100688/1737ac.pdf>
- Cappeau, P. (2017). La relation oral/écrit : un rocher de Sisyphe ? Dans J.-F. de Pietro, C. Fisher et R. Gagnon (dir.), *L'oral aujourd'hui : perspectives didactiques* (p. 199-219). Namur : PUN.
- Carter-Thomas, S. et Rowley-Jolivet, E. (2004). Structure informationnelle et genre : le cas de la communication de congrès. Dans J. Fernandez-Vest et S. Carter-Thomas, *Structure informationnelle et particules*

- énonciatives - essai de typologie* (p. 137-167). Paris : L'Harmattan.  
Récupéré de : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00291602>
- Cellier, M. (2003). Des écrits supports de l'oral, *Didactiques de l'oral*. Les Actes de la DESCO. Récupéré de : <http://eduscol.education.fr/cid46410/des-ecrits-supports-de-l-oral.html>
- Delcambre, I. (2011). Comment penser les relations oral/écrit dans un cadre scolaire, *Recherches*, 54, 7-15.
- Delcambre, I. et Lahanier-Reuter, D. (2010). Les littéracies universitaires : Influence des disciplines et du niveau d'étude dans les pratiques de l'écrit. *Diptyque*, 18, 11-42.
- Desnoyers, L. (2009). Le point sur PowerPoint. Dérives et confusion. *Communiquer*, 1, 145- 154.  
<http://journals.openedition.org/communiquer/338>
- Fløttum, K. (2009). Une perspective comparative de langue et de discipline sur les écrits scientifiques : standardisation versus diversification. Dans J.-L. Dufays, A. Englebert, M.-C. Pollet, L. Rosier et F. Thyron, (éd.), *Principes et typologie des discours universitaires*, t. 1 (p. 57-68). Paris : L'Harmattan.
- Glorieux, C. (2016). *Mémoires professionnels, mémoires d'application et autres TFE : concepts utiles et dispositifs didactiques*. Namur : PUN.
- Jacques, M.-P. (2017). La structuration textuelle en discours scientifique : comparaison oral / écrit. *CHIMERA. Romance Corpora and Linguistic Studies*, 1, 89-115. Récupéré de : <https://revistas.uam.es/index.php/chimera/article/view/6950>
- Maingueneau, D. (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Miecznikowski, J., Mondada, L., Müller, K. et Pieth, C. (2001). L'exposé scientifique comme activité pratique et interactive. *Les Carnets du Cediscor*, 7, 187-202. <http://journals.openedition.org/cediscor/313>.
- Pollet, M.-C. (2001). *Pour une didactique des discours universitaires. Etudiants et système de communication à l'université*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Reuter, Y. (1998). De quelques obstacles à l'écriture de recherche. *Lidil*, 17, 11-23.
- Reuter, Y. (éd.), Cohen-Azria, C., Daunay, B., Delcambre, I. et Lahanier-Reuter, D. (2013). *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*. Bruxelles : De Boeck.

- Rinck, F. (2006). L'article de recherche en Sciences du langage et en Lettres : figure de l'auteur et identité disciplinaire du genre (thèse de doctorat non publiée). Université Stendhal Grenoble 3, France. Récupéré de : [lidilem.u-grenoble3.fr/IMG/pdf/theseFannyrinck.pdf](http://lidilem.u-grenoble3.fr/IMG/pdf/theseFannyrinck.pdf)
- Rinck, F. (2010). L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique : Un état des lieux. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4, (3), 427-450. DOI : 10.3917/rac.011.0427.
- Rinck, F., Fløttum, K., Poudat, C. (2017). Rôles d'auteur et références à d'autres sources. Comparaison entre écrit et oral. CHIMERA. *Romance Corpora and Linguistic Studies* 4.1, 117-143. Récupéré de : [http://bora.uib.no/bitstream/handle/1956/17139/2017%2BRinck\\_Flottum\\_Poudat\\_CHI\\_MERA\\_4\\_1\\_117-143.pdf](http://bora.uib.no/bitstream/handle/1956/17139/2017%2BRinck_Flottum_Poudat_CHI_MERA_4_1_117-143.pdf)
- Rowley-Jolivet, E. (1998). La communication orale scientifique : étude des caractéristiques linguistiques et discursives d'un "genre" : champ de l'étude : géologie, médecine, physique (thèse de doctorat non publiée). Université de Bordeaux, France.
- Vion, R. (2001). « Effacement énonciatif » et stratégies discursives. Dans M. De Mattia, A. et Joly, (dir.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative* (pp. 331-354). Paris : Ophrys.

## AUTEUR

**Carole GLORIEUX** est didacticienne du français ; ses axes de recherche touchent aux littératies, à l'écrit universitaire et scientifique ; aux interactions oral/écrit. En 2018, elle a publié « Penser l'inclusion face à "l'insécurité littéracie" de doctorants d'horizons différents » dans la revue *Language and Literacy* (numéro spécial, University of Alberta Library). En 2016 est paru son ouvrage *Mémoires professionnels, mémoires d'application et autres TFE : concepts utiles et dispositifs didactiques* et elle a codirigé le numéro 33 de la revue *Diptyque* avec M.-Chr. Pollet (parus aux Presses universitaires de Namur). Elle a également publié l'article « Du concept de littéracie au champ des littératies universitaires » dans l'ouvrage collectif *Littératies et plurilinguismes : quelles pratiques et quels liens ?* dirigé par A. Belhadj Hacén et I. Delcambre en 2015.

## Annexe

### **Rubrique 1 : Questionnaire destiné aux doctorants des différentes Facultés de Sciences humaines**

Thème : La communication orale aux pairs lors de colloques

Langue : français uniquement

### **Rubrique 2 : Renseignements personnels**

NOM (facultatif) :

Prénom (facultatif) :

Faculté (et section) :

Titre (même provisoire) de votre thèse :  
Combien d'années de doctorat avez-vous déjà suivies ?

### **Rubrique 3 : QCM**

Ce questionnaire est conçu par la (future) dispensatrice de la formation, épaulée par une conseillère pédagogique. Il s'agit pour la formatrice de cerner vos besoins, vos attentes, vos questions, sans jugement. Les réponses à ce questionnaire sont confidentielles ; elles ne seront pas divulguées (et bien sûr vos promoteurs de thèse n'en auront pas connaissance). Tâchez d'être le plus honnête possible.

1) Avez-vous déjà communiqué lors d'un colloque ?

- Oui, une fois ou deux
- Oui, plus de deux fois
- Oui, plus de cinq fois
- Non
- (Si oui): je suis satisfait.e de la façon dont ma prise de parole s'est déroulée.
- (Si oui): je ne suis pas satisfait.e de la façon dont ma prise de parole s'est déroulée.
- (Si oui): je suis satisfait.e de la façon dont j'avais construit mon exposé.
- (Si oui): je ne suis pas satisfait.e de la façon dont j'avais construit mon exposé.
- Autre :

2) Classiquement, comment préparez-vous votre exposé oral pour communiquer lors d'un colloque ?

- Je ne prépare pas de PowerPoint et je n'écris pas à l'avance le texte de ma communication.
- Je prépare un PowerPoint que je commente oralement ; je n'écris pas ce commentaire à l'avance.
- Je prépare un PowerPoint que je commente oralement ; j'écris ce commentaire à l'avance.
- Je ne prépare pas de PowerPoint ; mais j'écris à l'avance le texte de ma communication.
- Autre :

3) Quelle est, selon vous, la procédure-type pour communiquer oralement lors d'un colloque ?

- Lire un texte préparé à l'avance.
- "Etudier" un texte préparé à l'avance.
- Commenter un PowerPoint préparé à l'avance.
- Improviser.
- Autre :

4) Comment procédez-vous EN REALITE pour communiquer oralement lors d'un colloque ? (PLUSIEURS REPONSES PEUVENT ETRE COCHEES)

- Je lis mon texte préparé à l'avance : je ne parviens pas à lever les yeux.
- Je lis mon texte préparé à l'avance mais je parviens à regarder le public.
- J'ai étudié le texte que j'ai préparé à l'avance : je le restitue façon "récitation".
- J'ai étudié le texte que j'ai préparé à l'avance : je parviens à reformuler le tout facilement.
- Je commente le PowerPoint que j'ai préparé à l'avance.
- Je lis mon PowerPoint, je ne le commente pas.
- J'improvise et cela se passe très bien.
- J'improvise et cela se passe mal.
- Je perds mes moyens même si j'ai préparé un texte.
- Je perds mes moyens parce que je n'ai rien préparé.
- Autre :

5a) Quelle importance accordez-vous à l'exposé oral et au PowerPoint ?

- L'exposé oral est plus important que le PowerPoint.

## La communication scientifique aux pairs : un oral saturé d'écrits

- Le PowerPoint est plus important que l'exposé oral.
- Les deux ont une importance égale.
- Autre :

5b) Dans quel sens travaillez-vous ?

- Je construis d'abord le PowerPoint puis l'exposé oral.
- Je construis d'abord l'exposé oral puis le PowerPoint.
- Autre :

6) Quelle importance accordez-vous au vocabulaire ? (Cochez deux réponses.)

- J'adopte un registre de langue soutenu.
- Je vulgarise mon propos.
- J'adopte un registre de langue courant.
- J'utilise du vocabulaire technique, spécialisé.

7) Comment articulez-vous communication orale et écrit scientifique ?

- Je conçois ma communication orale à partir d'un extrait de ma thèse.
- Je conçois ma communication orale à partir d'un article scientifique que j'ai écrit.
- Je conçois ma communication orale à partir de mes recherches qui sont relatées dans des écrits épars.
- Je conçois ma communication orale à partir de mes recherches qui ne sont écrites nulle part encore.
- Au fur et à mesure de la conception de ma communication orale, je crée le contenu de mon propos (il n'existe ni écrit ni recherches préalables directement utilisables).
- Autre :

8) Comment gérez-vous le temps de la communication ?

- Je parviens à gérer le temps imposé.
- Je ne parviens pas vraiment à gérer le temps imposé : je déborde un peu.
- Je ne parviens pas du tout à gérer le temps imposé : quand je me rends compte du peu de temps restant, j'accélère mon débit de parole.
- Je ne parviens pas du tout à gérer le temps imposé : quand je me rends compte du peu de temps restant, je "saute" plusieurs diapos et/ou j'ampute mon exposé d'une partie.
- Autre :

9) Quelles sont les compétences que vous aimeriez particulièrement travailler lors du séminaire de formation à la communication orale lors d'un colloque ? COCHEZ entre 1 et 5 compétence(s).

- structuration et fil conducteur du PowerPoint
- structuration et fil conducteur de l'exposé oral
- articulation entre l'exposé oral et le PowerPoint
- passage de l'oral à l'écrit
- passage de l'écrit à l'oral
- gestion du temps
- formulation de ma question de recherche
- focalisation sur l'essentiel
- maîtrise du vocabulaire technique
- Autre :

10) Avec la garantie d'un climat bienveillant et d'un feedback constructif, acceptez-vous de présenter pendant le séminaire une communication orale comme celle que vous feriez lors d'un colloque ?

- Oui
- Non
- Si non, veuillez en expliquer la raison :